

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 10 novembre 2016

Le Conseil Municipal de la commune de Bagnols s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUMAS, Maire, légalement convoqué le 29 octobre 2016

ETAIENT PRESENTS

MM DUMAS GUTTY FADY TRONCY
Mmes GAY BARBOT COTTINET LEROUX PERRELLE

Excusés : MM DAVID et GAY

M DAVID ayant donné procuration à M. GUTTY

Le compte rendu du conseil municipal du mois de septembre 2016 est APPROUVE à l'unanimité, avec les modifications suivantes : nombre 105 AINES sur la commune de Bagnols – 51 personnes recevront le colis de fin d'année

COMMISSION VOIRIE

Le reliquat du budget fonctionnement alloué par la communauté de communautés au titre de la voirie 2016 est de 27 000 €.

Une réunion avec M TROUILLET (LA POSTE) pour la numérotation des rues aura lieu en mairie le lundi 28 novembre 2016, tous les membres du conseil municipal y sont conviés.

COMMISSION SCOLAIRE - SOCIALE

SOCIALE

REPAS DES AINES

Le repas sera servi par le traiteur BERTHET et animé par ELECTRO GUINGUETTE
François GODDE confectionnera les menus

SCOLAIRE

62 enfants sont attendus pour l'année scolaire 2017/2018

55 enfants sont attendus pour l'année scolaire 2018/2019

Manifestations prévues

9 décembre 2016 : MARCHE DE NOEL

30 JUIN 2017 FETE DE L'ECOLE

04 FEVRIER 2017 LE LOTO DU SOU DES ECOLES

COMMISSION COMMUNICATION

Monsieur Thierry TRONCY fait le compte rendu d'une réunion qui a lieu à la communauté de communes

La taxe des ordures ménagères 2018 est fixée à 7.82 %.

Des containers individuels couvercle JAUNE seront distribués à chaque foyer pour une collecte aux portes à portes.

Mme ARRICOT Nadège en stage professionnel effectuera par le biais du site internet de la commune une enquête pour étudier la viabilité d'un commerce local.

COMMISSION BATIMENTS

Cinq offres ont été reçues suite à l'appel d'offres pour la réhabilitation du toit de la chapelle ST ROCH

Ets PASSELEGUE pour un montant TTC de 14 943.48 €

Ets FOREST pour un montant TTC de 14 379.60 €

Ets GERMAIN pour un montant TTC de 16 191.77 €

Ets CHOPIN pour un montant TTC de 15 674.30 €

Ets GARCIA pour un montant TTC de 12 732.00 €

A l'unanimité les membres du Conseil Municipal accepte l'offre des ETS GARCIA

INDEMNITE DE CONSEIL à Mme DECOOPMAN – Comptable du Trésor

A l'unanimité il est fixé le taux maximum pour l'indemnité de conseil à savoir .362.10 € annuel

ASSURANCE DU PERSONNEL CONTRE LES RISQUES STATUTAIRES

A l'unanimité le conseil municipal décide d'adhérer au contrat groupe présenté par le centre de gestion du RHONE

RECENSEMENT 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de créer deux postes d'agent recenseur pour la période du 02 janvier 2017 au 28 février 2017

Mmes ARRICOT Nadège et VEYRAT Patricia seront recrutées en qualité de contractuel et rémunérées sur les bases suivantes

1.50 € par bulletin individuel

45 € seront perçus pour chaque séance de formation

Une indemnité d'essence de 55 € sera attribuée à l'agent affecté au bourg

Une indemnité d'essence de 80 € sera attribuée à l'agent affecté aux hameaux

LE PLAN

Monsieur le Maire fait part de la visite effectuée à CLUNY avec le CCM
D'autres sociétés seront reçues pour étudier le projet

EGLISE

A l'unanimité les membres du conseil municipal décident de classer l'intégralité de l'EGLISE au titre des monuments historiques

QUESTIONS DIVERSES

Les prochains conseils municipaux auront lieu

Le jeudi 15 décembre 2016 à 20 h 30

Le jeudi 09 février 2017 à 20 h 30

Le jeudi 30 mars 2017 à 18 heures (vote du budget 2017)